

FACILITE RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

LANCEMENT DES APPELS À PROPOSITIONS (FENÊTRE 2)
WEBINAIRE – 12 JUIN 2024

Date limite de soumission des notes conceptuelles :

15 JUILLET 2024 – 13H00 (date et heure de Bruxelles UTC+2)



REMARQUES PRÉLIMINAIRES ET INTRODUCTION



FACILITE RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE



**APPEL À PROPOSITIONS 1
SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS**

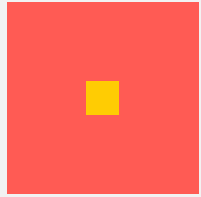


**APPEL À PROPOSITIONS 2
APPUI AUX ENSEIGNANTS DANS LES CONTEXTES DE CRISE**



QUESTIONS & RÉPONSES

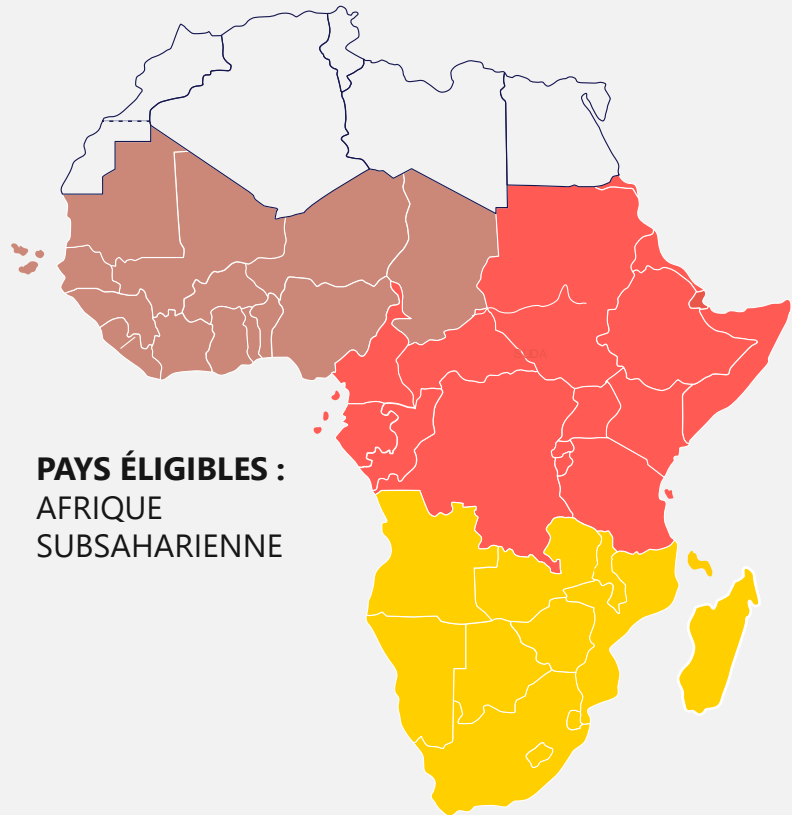




REMARQUES PRELIMINAIRES ET INTRODUCTION



Initiative régionale pour les enseignants en Afrique (RTIA)



PAYS ÉLIGIBLES :
AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

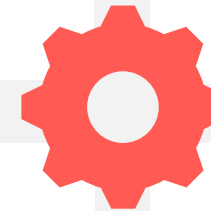
POUR LA GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNANTS

Fournir une assistance technique aux pays
(plans d'action nationaux)

Établir des partenariats de recherche (régionaux, entre l'UA et l'UE)

Renforcer le partage des connaissances, le plaidoyer, la coordination et les cadres régionaux (i.e., référentiel de compétences, standards professionnels)

Tester, passer à l'échelle des solutions prometteuses pour la formation des enseignants (s'articulant autour de priorités sélectionnées et incluant les contextes fragiles)



Initiative régionale pour les enseignants en Afrique (RTIA)

50 M€ x2



PAYS :

Tous les pays d'Afrique subsaharienne



DURÉE :

2 x 3 ans (2024 - 30)

PARTENARIAT (Facilité)



- > Appui technique aux parties nationales
- > Valorisation de pratiques fondées sur des données probantes



CUA



- > Défense des intérêts
- > Diffusion
- > Cadres politiques régionaux

UNESCO

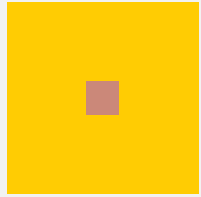


- > Apprentissage et capitalisation
- > Échanges régionaux
- > Bien publics

UE/CE



- > Bailleur
- > Dialogue de politique régionale



FACILITE REGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE



Vue d'ensemble

FACILITÉ RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

46 M€ x2



PAYS : Afrique subsaharienne



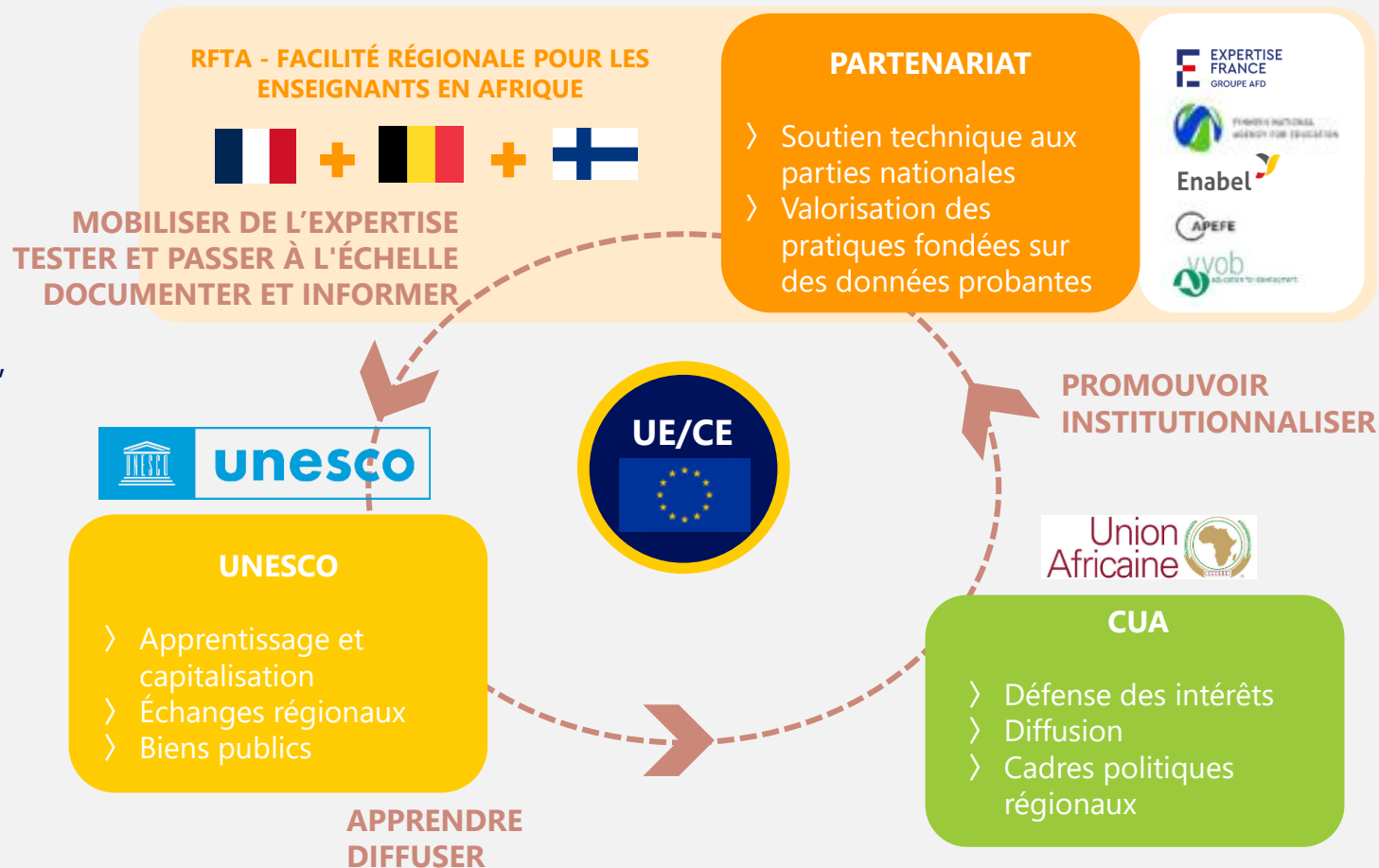
DURÉE : 2 x 3 ans (2024 - 2030)



PARTENAIRES : public/institutionnel, ONG, OSC



PRINCIPES : complémentarité, synergies, à la demande, dialogue national/régional



2. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

Que voulons-nous ?

IMPACT	ENFANTS	AMÉLIORATION DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉMOTIONNEL DES ENFANTS EN AFRIQUE																	
RÉSULTATS	ENSEIGNANTS	UN PERSONNEL ENSEIGNANT PLUS MOTIVÉ ET PLUS INCLUSIF DANS L'ÉDUCATION DE BASE			UN PERSONNEL ENSEIGNANT PLUS COMPÉTENT DANS L'ÉDUCATION DE BASE														
RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES	L'ENVIRONNEMENT DES ENSEIGNANTS	Un environnement plus favorable et une meilleure structure d'incitation pour les enseignants			Amélioration des possibilités de développement professionnel des enseignants et du soutien qui leur est apporté														
		Amélioration des conditions de travail des enseignants	Déploiement équitable des enseignants	Amélioration du statut et des possibilités de développement de carrière	Amélioration du suivi des performances et de la responsabilité (<i>moins d'absentéisme et plus de temps consacré à l'enseignement</i>)	Un recrutement des enseignants plus efficace et plus inclusif	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Formation en</th> <th colspan="3">Soutien</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pédagogie efficace et évaluation de l'apprentissage</td> <td>Développement des compétences fondamentales et écologiques</td> <td>Utilisation des ressources numériques et développement des compétences numériques</td> <td>Utilisation d'un enseignement sensible à la dimension de genre</td> <td>Soutien des professionnels de l'éducation (inspecteurs, directeurs d'école)</td> <td colspan="2">Apprentissage par les pairs, collaboration et soutien</td> </tr> </tbody> </table>		Formation en			Soutien			Pédagogie efficace et évaluation de l'apprentissage	Développement des compétences fondamentales et écologiques	Utilisation des ressources numériques et développement des compétences numériques	Utilisation d'un enseignement sensible à la dimension de genre	Soutien des professionnels de l'éducation (inspecteurs, directeurs d'école)
Formation en			Soutien																
Pédagogie efficace et évaluation de l'apprentissage	Développement des compétences fondamentales et écologiques	Utilisation des ressources numériques et développement des compétences numériques	Utilisation d'un enseignement sensible à la dimension de genre	Soutien des professionnels de l'éducation (inspecteurs, directeurs d'école)	Apprentissage par les pairs, collaboration et soutien														
RÉSULTATS AU NIVEAU DES PAYS	POLITIQUE ET PRESTATION DE SERVICES	RÉSULTAT 1 Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre de genre dans la profession d'enseignant, en mettant fortement l'accent sur une numérisation et une innovation accrues.			RÉSULTAT 2 Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation professionnelle initiale et continue des enseignants, notamment grâce à l'éducation numérique, aux approches d'apprentissage de pair à pair et à la collaboration régionale.														
		Renforcement de la capacité à : Améliorer les conditions de travail et le statut des enseignants			Renforcer le dialogue social	Concevoir et mettre en œuvre les politiques relatives aux enseignants	Concevoir et mettre en œuvre des systèmes de collecte de données et de suivi pour le respect des normes supérieures	Mettre en place des systèmes de recrutement et de déploiement compétitifs et inclusifs pour les enseignants	Renforcement de la capacité à : Mettre en place des programmes de formation initiale et continue efficaces et sensibles à la dimension de genre	Enseignants soutenus Améliorer les compétences numériques et écologiques des enseignants et des professionnels de l'éducation	Contexte du déplacement Communautés de pratiques permettant l'apprentissage de pair à pair et l'échange de ressources dans les 4 domaines thématiques	Formation des enseignants, des directeurs d'école et du personnel éducatif dans des contextes de déplacement, de fragilité et de crise							
RÉSULTATS AU NIVEAU TRANSNATIONAL ET RÉGIONAL	CONNAISSANCES ET APPRENTISSAGE	FENÊTRE 3 - RENFORCER L'UTILISATION DE DONNÉES PROBANTES POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE, LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET LE SOUTIEN DES ENSEIGNANTS (SOLUTIONS DE RECHERCHE)																	
		Améliorer la disponibilité, la diffusion et l'utilisation des recherches et des données pertinentes sur la gouvernance et la gestion des enseignants, l'équilibre de genre et l'attrait de la profession d'enseignant.			Améliorer la disponibilité, la diffusion et l'utilisation des recherches et des données pertinentes sur la formation efficace des enseignants, le développement professionnel et la qualité de l'enseignement.														
GESTION DES CONNAISSANCES - AMÉLIORER LA BASE DE CONNAISSANCES RÉGIONALE ET LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE MUTUEL																			
Renforcer la coopération et amplifier l'apprentissage en utilisant l'échange de connaissances et			Renforcer la coopération, les échanges de matériel pédagogique entre pairs et																

2. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

FENÊTRE 1

GOUVERNANCE ET POLITIQUES PUBLIQUES ENSEIGNANTES

ASSISTANCE TECHNIQUE À LA DEMANDE

- › Déploiement d'expertise pour appuyer les pays dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales relatives aux enseignants et renforcement des capacités des ministères de l'Education.
- › L'assistance technique est fournie dans le cadre de Plans d'Action Pays (PAP).
- › Consultations des groupes locaux d'éducation (LEG), les Délégations de l'UE, les agences des Etats Membres



AGENCE DE MISE EN ŒUVRE :
EF, Enabel, EDUFI



PARTENAIRES :
Ministères de l'éducation des pays éligibles



OBJECTIF : 25 pays soutenus par des plans d'action pays (300k€ max.)

FENÊTRE 2

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS

APPEL À PROPOSITIONS (AAP) & MISE EN ŒUVRE DIRECTE (MD)

- › Test de solutions innovantes pour la formation des enseignants - 4 priorités (pedagogies innovantes, numérique, environnement, genre). "AAP 1".
- › Soutien aux enseignants en zones de crise afin d'améliorer la qualité des enseignements et apprentissages en contextes fragiles. "AAP 2".
- › Développer des programmes et des outils pédagogiques efficaces pour les enseignants - 4 priorités (MD).



AGENCE DE MISE EN ŒUVRE : VVOB, APEFE, Enabel (MD), Enabel (AAP1), EF (AAP2)



PARTENAIRES : acteurs et institutions publics, ONG nationales ou internationales, consortia + partenaires pertinents de 5 pays d'Afrique du Nord



OBJECTIF : 3 projets MD x 2,5 M€, minimum 8 subventions x 400k€ / solutions innovantes (AAP1), 6 subventions x 650k€ / projets d'appui aux enseignants en zones de crise (AAP2)

FENÊTRE 3

RECHERCHE AUTOUR DE LA GOUVERNANCE ET DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHE (CFP)

- › Subventions pour la recherche sur la gouvernance, l'éducation et le développement professionnel des enseignants en Afrique subsaharienne, en mettant l'accent sur les projets régionaux et les collaborations entre institutions européennes et africaines.
- › La priorité est donnée à l'intégration des résultats de la recherche dans l'élaboration des politiques et dans les pratiques de formation existantes.



AGENCE DE MISE EN ŒUVRE :
EDUFI



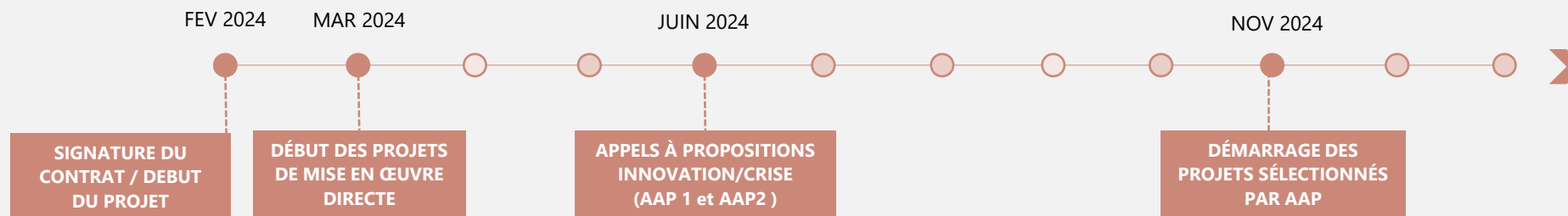
PARTENAIRES :
Consortiums d'universités et de centres de recherche d'Europe et d'Afrique subsaharienne



OBJECTIF :
5 à 10 projets de recherche x 500k€ à 1 M€

FENÊTRE 2

Principaux jalons en 2024



MISE EN ŒUVRE DIRECTE

APEFE : FORMATION CONTINUE (BÉNIN, CONGO, SÉNÉGAL)

VVOB : PÉDAGOGIES TRANSFORMATRICES LIEES AU GENRE (GHANA, KENYA, AFRIQUE DU SUD)

ENABEL : COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (RWANDA, TANZANIE, OUGANDA)

LANCEMENT DES APPELS À PROPOSITIONS AAP1 & AAP2

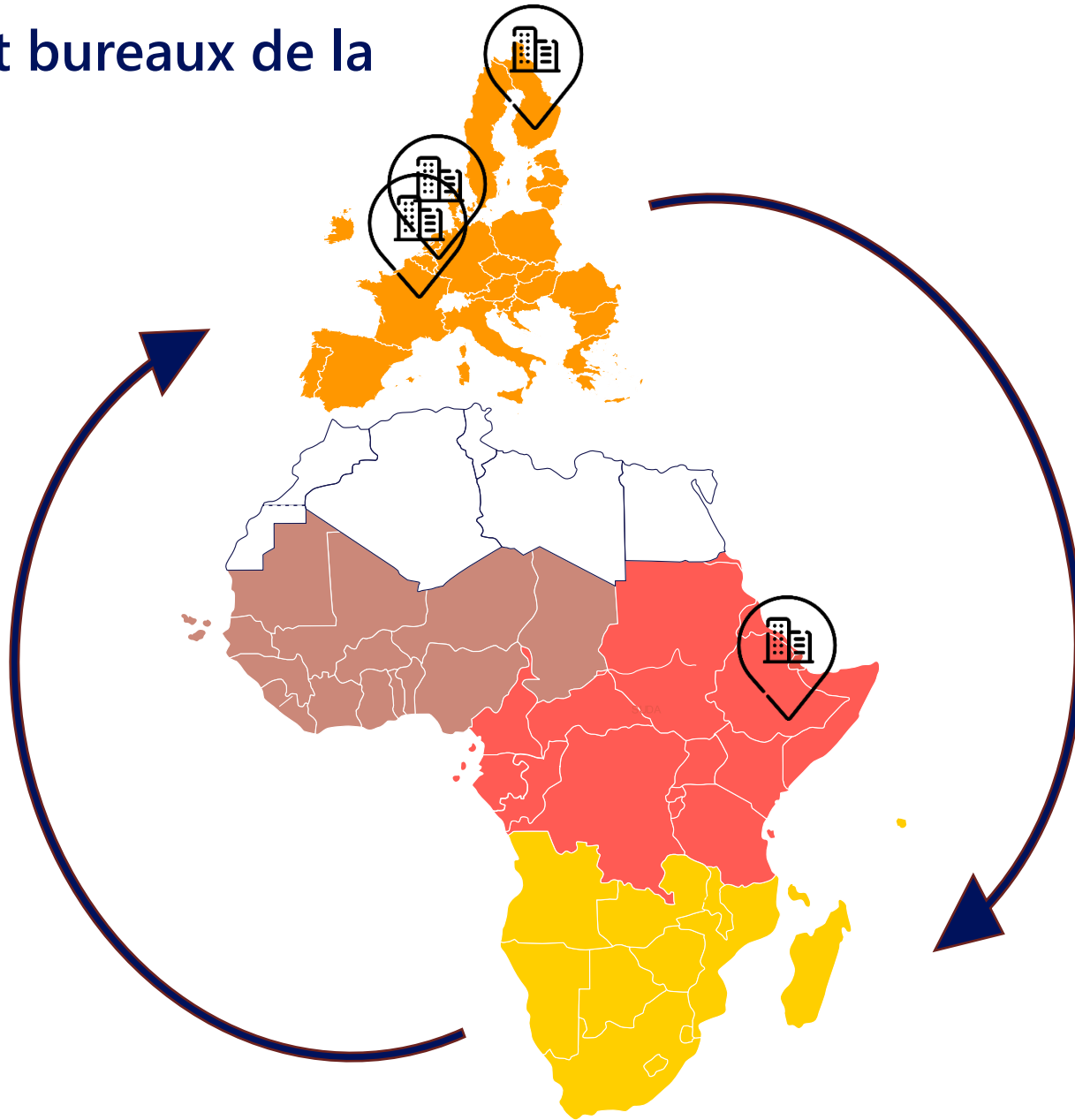
SÉLECTION DES NOTES CONCEPTUELLES

SÉLECTION DES PROPOSITIONS COMPLÈTES ET NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION

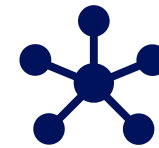
SIGNATURE DES CONTRATS & MISE EN ŒUVRE

APPELS À PROPOSITIONS AAP1 & AAP2

Equipes et bureaux de la Facilité

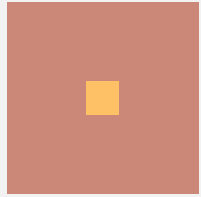


HUB EUROPE
COORDINATION & MOBILISATION D'EXPERTISE



HUB AFRIQUE
DIALOGUE POLITIQUE & APPUI TECHNIQUE





APPELS A PROPOSITIONS



2 Appels à propositions

1

1er Appel à propositions (CFP1)



SE CONCENTRE SUR LE TEST ET LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
(GÉRÉ PAR ENABEL)

Cet Appel vise à identifier et à étendre des méthodes d'enseignement efficaces et innovantes qui peuvent être adaptées et mises à l'échelle dans différentes régions.

2

2e Appel à propositions (CFP2)



EST DÉDIÉ A LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET À ASSURER UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ DANS LES ENVIRONNEMENTS AFFECTÉS PAR LES CRISES
(GÉRÉ PAR EXPERTISE FRANCE)

Cet appel vise à développer et à mettre en œuvre des stratégies qui améliorent la résilience et l'efficacité des systèmes éducatifs dans les zones touchées par les crises, en veillant à ce que l'éducation continue de progresser malgré des circonstances difficiles.

Qui peut participer?

Ouvert à tous types d'acteurs publics ou d'acteurs privés à but non lucratif.

Les institutions et organisations qui sont effectivement établies dans les pays ou territoires définis comme éligibles aux procédures de passation de marchés et de subventions pour les actions financées dans le cadre de l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI - Global Europe) pour la période 2021-2027.



Critères d'éligibilité des demandeurs

DEMANDEUR CHEF DE FILE

- › Etre une personne morale;
- › Etre une institution publique ou privée sans but lucratif;
- › Appartenir à l'une des catégories suivantes: organisation non gouvernementale, opérateur du secteur public, autorité locale
- › Etre directement chargés de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) partenaire(s) et non agir en tant qu'intermédiaire
- › Avoir déjà géré une subvention (de fonds publics) représentant 40 % du montant demandé.
- › Disposer d'états financiers (datant de moins de 2 ans) certifiés par un organisme indépendant (audit ou commissaire aux comptes). **(CFP1 seulement)**
- › Les activités impliquant directement ou visant les autorités publiques nationales (y compris l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités) ne seront pas éligibles dans les pays où la coopération avec l'UE est suspendue à tout moment, depuis la soumission de la proposition de projet complète jusqu'à la signature du contrat.

CO-DEMANDEURS

- › Les partenaires participant à la définition et à la mise en œuvre de l'action, et les coûts qu'ils encourrent sont éligibles au même titre que ceux encourus par le demandeur chef de file.
- › Les co-demandeurs doivent satisfaire aux critères d'éligibilité qui s'appliquent au demandeur chef de file lui-même à l'exception de la gestion préalable d'une subvention représentant 40% du montant demandé.

Eligibilité des coûts



Le remboursement des coûts éligibles peut être basé sur l'un des formats suivants, ou une combinaison de ceux-ci :

COÛTS DIRECTS LIES AUX OPERATIONS

Coûts nécessaires et indispensables pour atteindre les objectifs et les résultats de l'action, y compris le coût pour atteindre des livrables vérifiables.

COÛTS DIRECTS LIES A LA COORDINATION

Séparer les coûts liés à la gestion, à la supervision, à la coordination, au suivi, au contrôle, à l'évaluation et à l'audit financier qui proviennent spécifiquement de la mise en œuvre de l'action ou de la justification de la subvention.

COÛTS INDIRECTS

Les coûts de structure s'élèvent à un maximum de 7 % des coûts opérationnels. Une fois acceptés, les coûts de structure sont des montants forfaitaires et n'ont pas besoin d'être justifiés. Les coûts de structure sont payés pendant l'exécution de la subvention sur la base des coûts opérationnels réellement encourus, considérés comme éligibles et approuvés par l'autorité contractante.

'Contribution en nature'

Biens ou services fournis gratuitement par un tiers au bénéficiaire-contractant. Étant donné que les contributions en nature n'impliquent aucune dépense de la part du bénéficiaire-contractant, elles ne sont pas des coûts éligibles.

Nombre de demandes et de subventions par demandeur



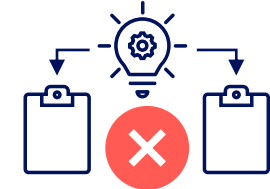
Le candidat et/ou le co-candidat **ne peut pas soumettre plus d'une demande** par appel à proposition



Le demandeur **ne peut pas être en même temps** un co-demandeur dans une autre demande



Le demandeur et/ou le co-demandeur est autorisé à **soumettre une candidature pour cet appel à propositions et en même temps à soumettre une candidature pour l'appel à propositions parallèle** d'Enabel ou d'Expertise France



Le demandeur et/ou le co-demandeur **ne peut pas soumettre la même proposition** de projet pour cet appel à propositions et l'appel à propositions parallèle d'Enabel ou d'Expertise France

Calendrier

	DATE
Lancement des Appels à propositions	05 Juin 2024
Webinaire d'information (EN/FR/PO)	12 Juin 2024
Date limite pour les demandes d'éclaircissements	26 Juin 2024
Dernière date à laquelle des éclaircissements sont donnés	03 Juillet 2024
Date limite de soumission des notes succinctes de présentation (1ere étape)	15 Juillet 2024
Information des demandeurs chefs de file sur l'ouverture, les vérifications administratives, de l'éligibilité (étape 1) et l'évaluation de la note succincte de présentation	07 Août 2024
Invitations à soumettre la demande complète (2 ^e étape)	07 Août 2024
Date limite de soumission de la demande complète	15 Septembre 2024
Information des demandeurs chefs de file concernant l'évaluation des demandes complètes	02 Octobre 2024
Signature du contrat	Octobre 2024
Début de mise en oeuvre des activités	01 Novembre 2024

Appel à propositions 1

SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Piloté par Enabel

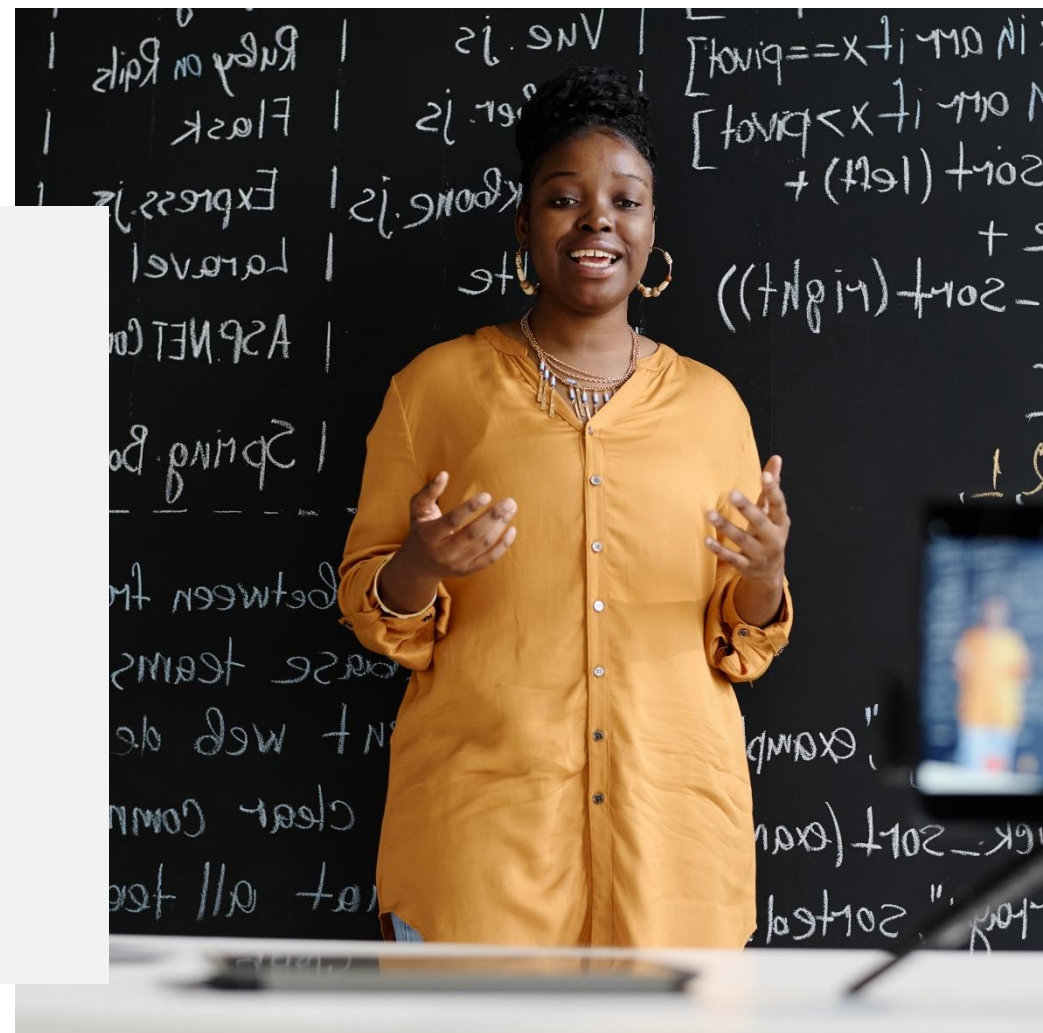
Objectif



En identifiant et en soutenant la mise à l'échelle **des solutions innovantes**

Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de la **formation professionnelle initiale et continue des enseignants** dans quatre domaines thématiques prioritaires :

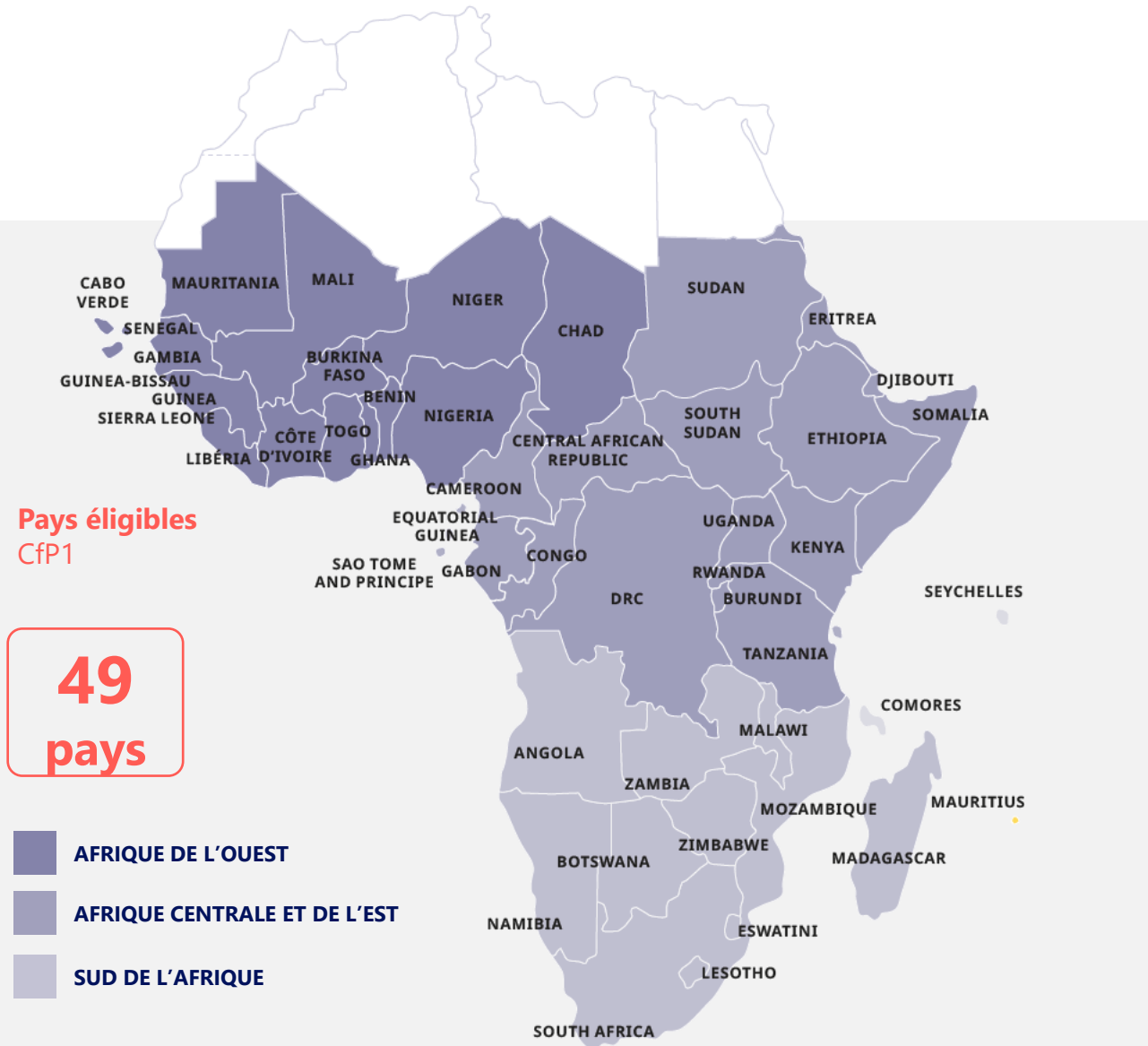
- ✓ **Pédagogie de l'apprentissage fondamental**
- ✓ **Enseignement des compétences vertes**
- ✓ **Enseigner les compétences numériques**
- ✓ **Pédagogie transformante en matière de genre**



Couverture géographique

Les projets peuvent être mis en oeuvre dans **un ou plusieurs pays de l'Afrique Sub-Saharienne.**

Les projets régionaux et transfrontaliers sont autorisés tant qu'ils sont mis en œuvre dans des pays éligibles.



Portée



veuillez vous assurer que les propositions **s'alignent sur les défis de l'enseignement** allant de la petite enfance au premier cycle de l'enseignement secondaire



L'appel cible des **solutions innovantes** provenant d'acteurs nationaux ou internationaux à but non lucratif, d'institutions publiques ou de consortiums



Ces solutions innovantes devraient pouvoir être **adaptées, intégrées et utilisées** par les partenaires nationaux dans l'éducation générale, et en particulier par les organismes nationaux de formation des enseignants

Budget

La **somme indicative totale disponible** dans le cadre de cet appel à proposition est

3.200.000 EUR

Toute demande de subvention dans le cadre de cet appel à projets doit se situer entre les **montants minimum et maximum** suivants.

Montant minimum :
200.000,00 EUR
Montant maximum:
400.000,00 EUR

Le programme financera 90 % des dépenses éligibles présentées dans le rapport financier final de la solution innovante soumise.

Le bénéficiaire contractant supportera les 10 % restants.

Période de mise en oeuvre

Entre 18 et 24 mois



Grille d'évaluation (*Notes succinctes*)

1 CRITERE D'ELIGIBILITE

2 3 CRITERES PRINCIPAUX (notés de 1 à 5) *



Innovation

Dans quelle mesure cette solution offre-t-elle une approche/solution nouvelle et originale avec le potentiel d'accélérer l'impact sur un défi sociétal ? Dans quelle mesure introduit-elle de nouvelles idées, méthodes ou technologies qui la distinguent des solutions existantes ? Dans quelle mesure cette solution innovante perturbe-t-elle le statu quo actuel ?



MISE A L'ECHELLE

Dans quelle mesure la solution innovante a-t-elle le potentiel d'être mise à l'échelle de manière techniquement faisable et financièrement viable ? Quelle est leur voie de durabilité (stratégie) pour la mise à l'échelle ? A-t-elle le potentiel d'être adaptée, intégrée et utilisée par les partenaires nationaux dans l'éducation générale ?



PERTINENCE

Dans quelle mesure la solution innovante est-elle pertinente pour améliorer la qualité de la formation des enseignants et (au moins) l'une des 4 thématiques (fondamentaux, genre, numérique et verte) ?

3 CRITERES ADDITIONNELS

Capacités des demandeurs

Cadre du projet

Orientations du projet

- › À la fin de l'évaluation, une liste sera établie, classant les propositions en fonction de leur score global. Seules les candidatures ayant atteint un score global minimum de 50 (sur un maximum de 75) seront prises en compte.
- › Le nombre de notes conceptuelles sera réduit, en tenant compte de leur rang sur la liste, au nombre de notes conceptuelles pour lesquelles le montant total cumulé des contributions demandées est égal à 300 % du budget disponible pour cet appel à propositions.
- › La grille d'évaluation est disponible dans le Règlement

* Obtenir un score de 3 sur 5 pour chacun de ces 3 critères est une condition préalable pour être pris en compte.

Grille d'évaluation (Notes complètes)

1 CRITERES D'ELIGIBILITE

2 CRITERES D'EVALUATION

Gestion des risques, durabilité et mise à l'échelle

Méthodologie

Sujets transverses

Cadre logique

Budget

Plan d'action

GRILLE INDIQUEE DANS LE REGLEMENT

- › Après l'évaluation, un tableau sera établi, contenant toutes les candidatures classées selon leur score et en fonction des fonds disponibles.
- › Seules les candidatures ayant atteint un score global minimum de 60 (sur un maximum de 90) seront prises en compte.
- › Une liste de réserve sera également établie selon les mêmes critères, à utiliser si des fonds supplémentaires deviennent disponibles pendant la période de validité de cette liste.
- › Si le budget alloué, indiqué pour l'appel, ne peut pas être utilisé en raison de la qualité insuffisante ou du nombre de propositions reçues, l'Autorité contractante se réserve le droit de réaffecter les fonds restants à des appels futurs.

Comment postuler?



Allez sur **www.wehubit.be** et cliquer sur le lien

www.wehubit.be



Questions ?

wehubit@enabel.be
(jusqu'au 26/06)



Tous les documents sont téléchargeables:

- Règlement de l'appel à projets!
- Annexe A.1 : Demande de subvention : Note conceptuelle
- Annexe A.2 : Dossier de demande de subvention :
- Annexe B : Budget - 2e tour
- Annexe C : Cadre logique - 2e tour
- Annexe D : Formulaire d'entité légale - 1er tour
- Annexe E : Formulaire d'identification financière (à fournir lors de la signature de l'accord)
- Annexe F : Modèle d'accord de subvention
- Annexe G : Grille de vérification et d'évaluation de la demande de subvention (note conceptuelle) du 1er tour
- Annexe H : Grille de vérification et d'évaluation du dossier de demande de subvention (proposition) du 2e tour



Appel à propositions 2

APPUI AUX ENSEIGNANTS DANS DES CONTEXTES DE CRISE

Piloté par Expertise France

Objectif

OBJECTIF GENERAL:

Soutenir le travail des enseignants et renforcer le cadre éducatif dans les environnements affectés par des crises en s'attaquant aux pénuries d'enseignants et en améliorant le développement professionnel et le bien-être personnel des enseignants dans l'éducation préscolaire, primaire et secondaire inférieure.



OBJECTIFS SPECIFIQUES:

LUTTER CONTRE LA PENURIE D'ENSEIGNANTS

- › Mettre en œuvre des processus d'intégration stratégique, de rétention et de parcours professionnels dans les contextes de crise.
- › Optimiser les processus de recrutement pour attirer efficacement de nouveaux enseignants.
- › Développer des mesures de soutien pour fidéliser le personnel existant.
- › Créer des opportunités de progression de carrière claires et attrayantes pour maintenir la motivation des enseignants et favoriser leur développement professionnel.

RENFORCER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET LE BIEN-ÊTRE DES ENSEIGNANTS

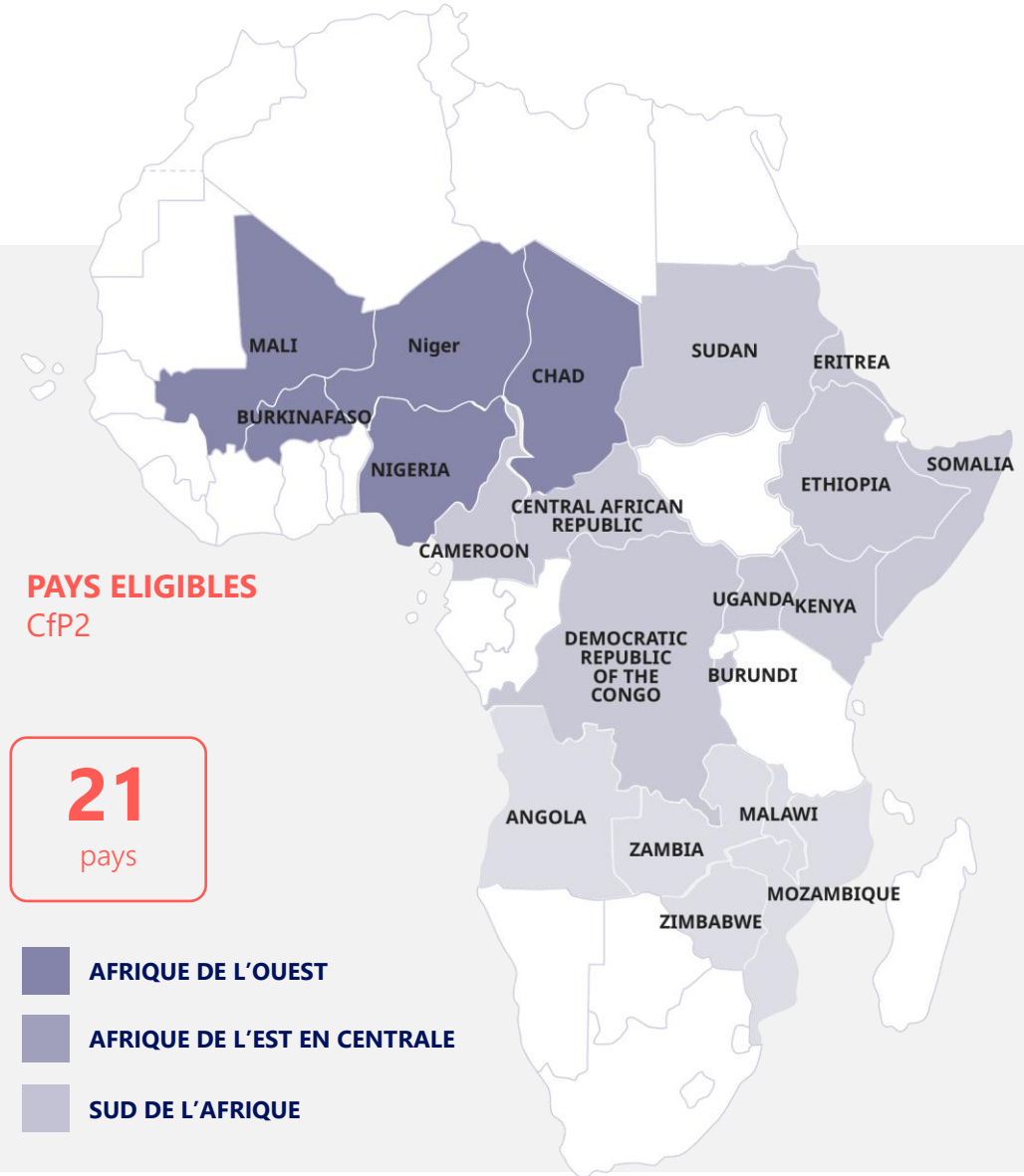
- › Établir des programmes complets de développement professionnel.
- › Intégrer de manière holistique le bien-être des enseignants et le soutien psychosocial.
- › Équiper les éducateurs de compétences pédagogiques avancées.
- › Fournir un soutien émotionnel et psychologique pour maintenir l'engagement et l'efficacité dans des environnements difficiles.

Les notes succinctes doivent adresser les 2 objectifs spécifiques

Couverture géographique

Les projets doivent être mis en œuvre dans les pays d'Afrique subsaharienne affectés par les crises, où la gravité des crises est considérée comme "très élevée et élevée" selon l'Indice de Sévérité INFORM (version d'avril 2024).

Les projets régionaux et transfrontaliers sont autorisés tant qu'ils sont mis en œuvre dans des pays éligibles.



Portée



Les projets **ne doivent pas excéder 24 mois**



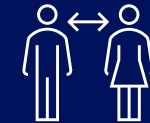
Les demandeurs peuvent proposer **un soutien financier à des tiers** afin de contribuer à la réalisation des objectifs du projet



Il est attendu que les projets impliquent, dans la mesure du possible, **les autorités locales/nationales et intègrent les projets dans les plans de développement** locaux/nationaux



Il est également attendu que les projets soumis respectent les **Normes Minimales de l'INEE** pour l'Éducation et les principes de l'Éducation Sensible aux Conflits



Les demandeurs sont invités à fournir des informations concernant leurs **capacités en matière de protection de l'enfance, de sauvegarde et de programmation sensible au genre** dans les contextes de crise

Budget

La **somme indicative totale disponible** dans le cadre de cet appel à propositions est

5.000.000 EUR

Expertise France se réserve le droit de ne pas allouer tous les fonds disponibles

Montant des subventions

Toute demande de subvention dans le cadre de cet appel à projets doit se situer entre les **montants minimum et maximum** suivants

Montant minimum:
400.000,00 EUR
Montant maximum:
800.000,00 EUR

Co-financement

Le programme financera 90 % des dépenses éligibles présentées dans le rapport financier final

Le bénéficiaire contractant supportera les 10 % restants.



Grille d'évaluation (*Notes succinctes*)

> EVALUATION DES NOTES SUCCINCTES

Les notes succinctes seront notées sur un total de 50 points conformément à la répartition indiquée dans le tableau de notation ci-dessous. L'évaluation vérifiera également la conformité aux instructions sur la manière de remplir la note conceptuelle, qui sont incluses dans le formulaire de demande de subvention.

Dans un premier temps, seules les notes conceptuelles ayant obtenu un score total d'au moins 30 passeront à l'étape de présélection.

Par la suite, le nombre de notes conceptuelles sera réduit en fonction de leur classement sur la liste et du nombre de notes conceptuelles pour lesquelles le montant total des contributions demandées équivaut à au moins 200 % du budget disponible pour cet appel à propositions.

> GRILLE

Pertinence du projet **(30 POINTS)**

Conception de l'action **(20 POINTS)**



> PROCESSUS DE SELECTION

Les notes succinctes atteignant au moins 30 points passeront à l'étape de présélection.

Les notes succinctes seront classées par ordre de priorité, et celles dont les contributions demandées équivalent à au moins 200 % du budget disponible seront présélectionnées.

Expertise France informera les candidats des résultats de l'évaluation et invitera les principaux candidats présélectionnés à soumettre des demandes complètes.

Grille d'évaluation *(Notes complètes)*

> GRILLE D'EVALUATION

Pertinence de l'action **(30)**

Efficacité et faisabilité de l'action **(30)**

Durabilité **(20)**

Budget et rapport coût-efficacité de l'action **(20)**

> PROCESSUS DE SELECTION

Après évaluation, un tableau sera dressé de toutes les candidatures classées par score. Les candidatures ayant obtenu les meilleurs scores seront provisoirement sélectionnées

Une liste de réserve sera également établie en utilisant les mêmes critères. Cette liste sera exploitée si des fonds supplémentaires deviennent disponibles pendant la période de validité

Expertise France se réserve le droit de ne pas allouer la totalité des fonds disponibles



Comment postuler?



Cliquez ICI



DOCUMENTS TELECHARGEABLES

- Règlement de l'appel à projets

DOCUMENTS A COMPLETER

- **Annex A** – demande de subvention
- **Annex B** – Budget
- **Annex C** – Cadre logique
- **Annex D** – Fiche d'identification
- **Annex E** – Capacités organisationnelles et financières

DOCUMENTS POUR INFORMATION

- **Annex F** – Modele de contrat de subvention
- **Annex I** - Description de l'Action
- **Annex II** – Conditions générales du contrat
- **Annex III** - Budget
- **Annex IV** – Règles d'achat
- **Annex V** – Demande de paiement
- **Annex VI** – Rapport narrative et financier
- **Annex VII** – Transfert des actifs
- **Annex VIII** – Engagement et Intégrité

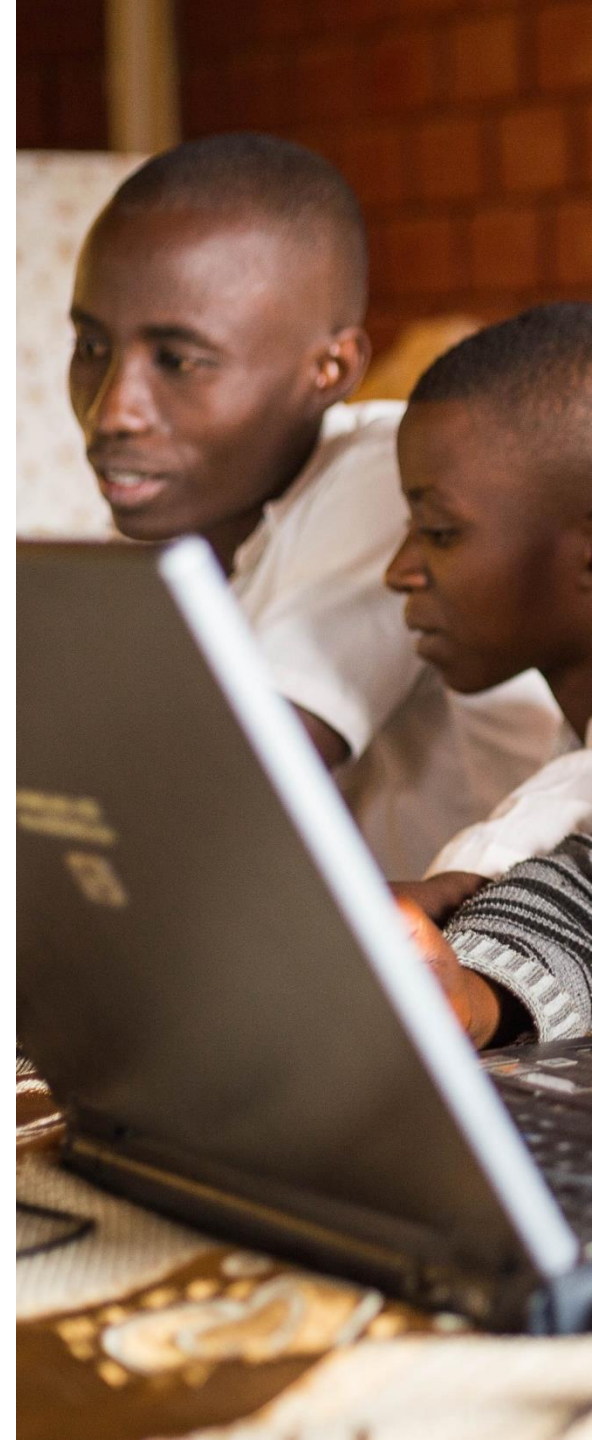


Questions ?

ICI

(via la plateforme de diffusion)

(jusqu'au 26/06)



QUESTIONS ET RÉPONSES

MERCI !

